

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État
le 4 avril 2018

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 20, 21 et 22 mars 2018

2018 V.88 Vœu relatif à la Fête du sport.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,

Considérant l'annonce par Laura FLESSEL, ministre des Sports, de la création d'une Fête du sport, organisée tous les 13 septembre, à compter de 2018 ;

Considérant que les Jeux olympiques et paralympiques 2024, organisés à Paris, doivent être un moment à la fois de haute performance et de démocratisation du sport auprès de tous, sur tous les territoires ;

Considérant le souhait partagé d'organiser des Jeux populaires, de faire de la France une grande Nation sportive, d'entraîner tous les Français dans la dynamique des JOP 2024 ;

Considérant le souhait du Ministère des Sports de célébrer la date de l'officialisation de l'attribution des JOP 2024 à Paris ;

Considérant que ce rendez-vous annuel sera l'occasion de réunir tous les Français autour des valeurs du sport (partage, entraide, dépassement de soi) et qu'il sensibilisera en particulier les publics les plus éloignés de la pratique sportive autour des bienfaits du sport (santé, bien-être, loisir) ;

Considérant que la Fête du sport se veut être une fête inclusive, rassemblant les Français sans discrimination d'origine, de genre, de religion ;

Considérant qu'un travail a débuté avec les collectivités locales et les acteurs de terrain, pour proposer une Fête du sport populaire ;

Considérant que le projet a été présenté par la Ministre des Sports lors du Conseil européen du 20 novembre à Bruxelles à ses homologues afin de lui donner une dimension européenne ;

Considérant que la France et Paris se sont engagés ensemble pour obtenir les JOP 2024 ;

Considérant que Paris est une ville de sport, comme le montrent les différents programmes (Senior+, Paris Sport Vacances, Plan « Nager à Paris »), les différents événements (Hockey sur glace, Gay Games 2018, JO2024, UEFA Euro 2016) et les différents équipements (piscines, terrains, gymnases, etc.) ;

Considérant qu'à l'occasion de la Journée mondiale de l'olympisme 2017, Paris a mis en place de beaux et grands moyens : initiations gratuites aux disciplines olympiques, sprint sur une piste d'athlétisme flottante sur la Seine, plongeon du haut des ponts, canoë entre le stade de France et les Invalides, etc ;

Considérant les communications de la Maire relatives à la candidature de Paris à l'organisation des JOP2024 et à l'attribution de ceux-ci à la Ville mettant en avant l'importance de la solidarité, du rassemblement et du partage entre les citoyens ;

Considérant que Paris n'est pas seulement une ville de sport mais aussi de fête (Nouvel An chinois, carnaval de Paris, Printemps du Cinéma, fête de la Musique, etc.) ;

Sur proposition de Julien BARGETON, Fadila MEHAL, Anne-Christine LANG, Thomas LAURET et Didier GUILLOT, élus du groupe Démocrates et Progressistes, le Conseil de Paris

Émet le vœu:

- Que la Ville de Paris envisage de mettre à disposition certains de ses équipements pour cette belle fête populaire ;
- Que les mairies d'arrondissement puissent être pleinement impliquées et intégrées aux discussions et à la mise en place de cette fête à Paris ;
- Qu'à cette occasion, puissent être envisagés outre des spectacles ou des initiations, des conférences, des séminaires sur l'importance du sport et sur l'histoire des Jeux Olympiques.